



PAROLES D'INONDATIONS

ÉDITO

Le bassin versant de la Lys est particulièrement vulnérable au risque inondation comme en témoignent l'intensité et la fréquence des crues.

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), le SYndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Lys (SYMSAGEL) s'investit depuis plusieurs années dans la prévention des inondations, la gestion équilibrée de la ressource en eau ainsi que la préservation et la gestion des milieux aquatiques.

Pourtant, la vulnérabilité des personnes et des biens reste importante et peu de personnes ont conscience des risques auxquels elles sont exposées !

Les inondations, du fait parfois de leur faible récurrence, laissent bien souvent peu de traces dans la mémoire collective.

Or, nous le savons, la méconnaissance de ce risque conduit souvent à des choix d'aménagements et des comportements individuels ou collectifs inadaptés, ce qui renforce l'exposition aux risques des populations et des territoires.

Il apparaît alors important de parler des inondations de manière différente et d'entretenir cette mémoire des événements et des catastrophes passés pour faire prendre conscience à tous que le risque existe afin que chacun s'implique dans la prévention et dans le développement de cette culture du risque inondation.

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Pays de l'Aisne a tenté de faire (re)vivre cette mémoire en donnant la parole aux personnes ayant vécu une inondation (riverains, élus, collectivités, pompiers, services de l'État, entreprises,...) et en ouvrant un « espace de dialogue ». Permettre à chacun de s'exprimer sur ce qu'il a vécu est la première étape de la construction d'une culture commune et partagée du risque inondation.

Habitations dévastées, villages endommagés, populations traumatisées, souvenirs emportés par les eaux mais également entraide et solidarité..., ces témoins nous invitent à prendre la mesure de la situation mais également de la nécessité d'adopter les bons comportements en période de crise.

En mettant en lumière les témoignages de ceux qui ont vécu de près ou de loin le risque inondation, ce livret contribue à développer une culture du risque indispensable à la résilience des générations actuelles et futures. Être informé, individuellement et collectivement, permet à chacun de se préparer et d'accroître sa capacité à se remettre d'un tel événement.

L'une des manières de se préparer aux crues est certainement de se souvenir de celles du passé et de (ré)apprendre à « vivre avec » le risque.

TERRITOIRE DU BASSIN VERSANT DE LA LYS

CONTEXTE

En France, le risque inondation est le premier risque naturel auquel 17 millions de personnes sont exposés. Cela représente un habitant sur 4 !

Suite aux crues de 1993 et 1999, le territoire du bassin versant de la Lys s'est organisé pour gérer le risque inondation. Depuis une quinzaine d'années, le SYMSAGEL, à travers les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations, a porté de nombreuses actions de sensibilisation et de réduction de la vulnérabilité des populations et des territoires face aux inondations.

TERRITOIRE



La Lys prend sa source à Lisbourg dans les collines de l'Artois. En France, elle parcourt près de 85 kilomètres, matérialise la frontière avec la Belgique sur 25 kilomètres et se jette dans l'Escaut à Gand. Ce bassin versant de 1834 km² est composé de 222

communes (172 dans le Pas-de-Calais et 50 dans le Nord) avec une population de 550 000 habitants.

La topologie et la géologie est propice au phénomène des crues : le plateau de l'Artois, crayeux et perméable, domine la plaine de la Lys. En raison d'un sol argileux, cette cuvette très plate et sans pente est très peu perméable. Dans ce contexte, les eaux arrivent rapidement du plateau et s'écoulent ensuite avec lenteur sans possibilité de s'infiltrer.

DÉFINITIONS

Crue : élévation plus ou moins rapide du niveau d'un cours d'eau.

Inondation : submersion temporaire plus ou moins rapide du lit majeur d'un cours d'eau.

Lit majeur : zone occupée temporairement par les rivières lors du débordement du lit mineur en période de crue. Dans cet espace, les installations d'activités humaines et d'infrastructures sont soumises à un risque naturel. Hors du lit majeur, il n'y a pas de risque d'inondation fluviale, même si d'autres types d'inondations peuvent se produire.

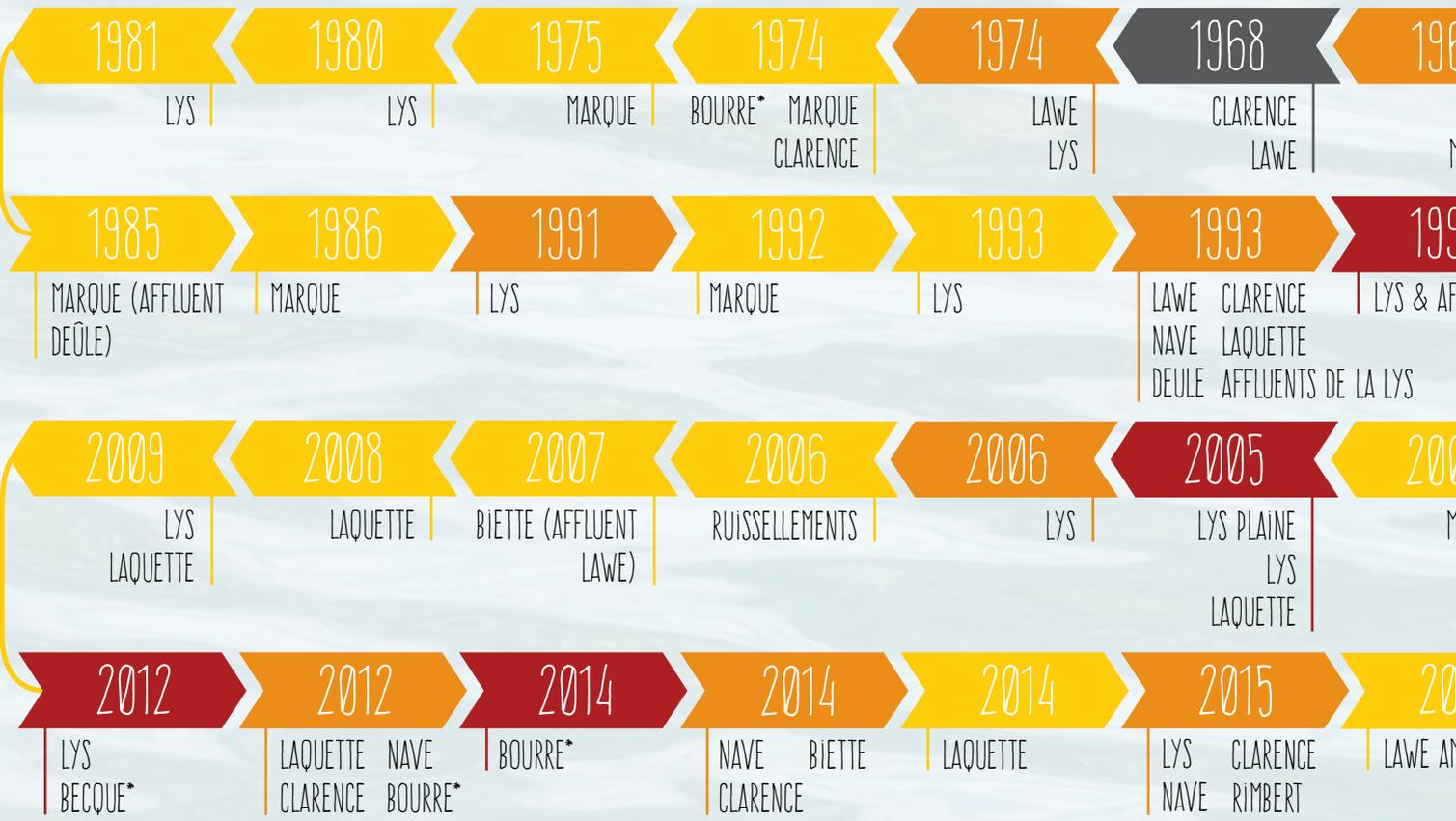
Risque = aléa x vulnérabilité

Aléa : phénomène d'origine naturelle ou anthropique caractérisé par une intensité et une probabilité de se produire.

Vulnérabilité : niveau de fragilité des personnes, biens, activités ou services susceptibles d'être affectés directement ou indirectement par un aléa.

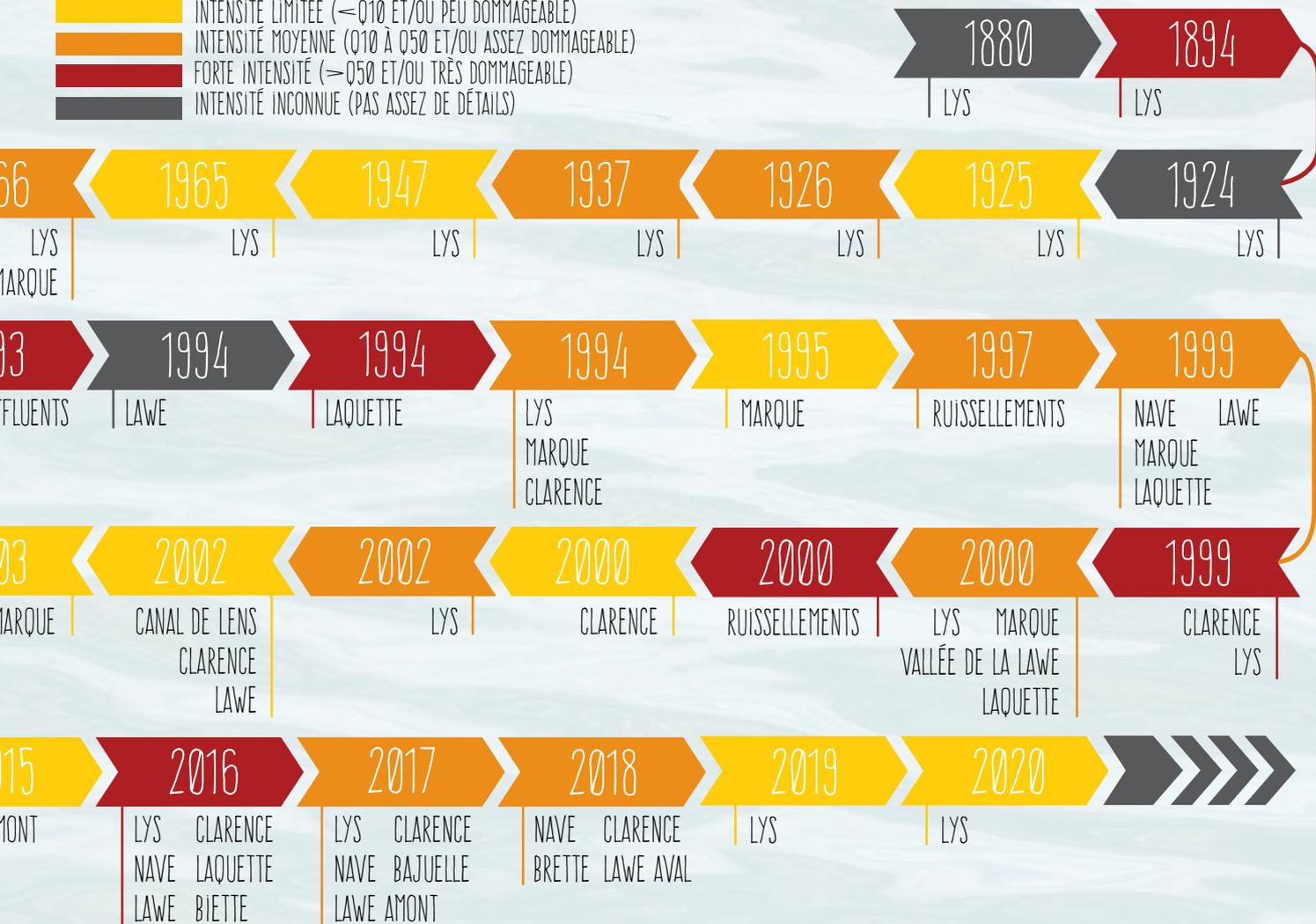
Phénomène naturel, l'inondation devient un risque lorsque des vulnérabilités sont présentes dans le lit majeur du cours d'eau.

HISTORIQUE DES CRUES



*AFFLUENT DE LA LYS

- INTENSITÉ LIMITÉE (≤Q10 ET/OU PEU DOMMAGEABLE)
- INTENSITÉ MOYENNE (Q10 À Q50 ET/OU ASSEZ DOMMAGEABLE)
- FORTE INTENSITÉ (≥Q50 ET/OU TRÈS DOMMAGEABLE)
- INTENSITÉ INCONNUE (PAS ASSEZ DE DÉTAILS)



"ÇA Y`EST, C`EST PARTI, ÇA COMMENCE À MONTER,
ÇA RENTRE. ÇA Y EST, C`EST BON."



Et donc on a eu 50 cm dans le sous-sol. Qu'est-ce que ça veut dire ? ça veut dire que y'avait 1 m de plus que ce que mon grand-père avait connu de niveau le plus haut. Et donc l'interrogation c'était : « **Mais que se passe-t-il ?** »

À chaque fois que je passe à côté de la maison, je pense à cette vieille dame qui était perdue dans sa gadoue, dans son eau. C'était épouvantable.

J'ai été inondée 4 fois en l'espace de 2 ans alors que je suis nouvelle arrivante sur le territoire. Personne ne m'a jamais rien dit quand j'ai acheté ma maison.

On était invité chez des amis à réveiller qui étaient dans la zone inondable et n'avaient plus d'électricité. Du coup, on les a accueillis chez nous. Notre voisin est venu nous demander des nouvelles et j'avais une très jolie robe avec des bottes en caoutchouc. Il me dit : « Mais vous réveillez ? ». Bah oui, on va pas ajouter de la tristesse à la tristesse.



« Ce n'est pas une maison inondée. C'est une maison avec une rivière qui déborde. Après la crue, on a tout mis sur parpaings, tout sur parpaings, tout en hauteur. »

J'ai mon congélateur, il est toujours sur des parpaings. C'est à dire que je m'attends à ce qu'un jour je sois encore inondé. Vu que d'années en années, le niveau il monte de plus en plus. Y'a 20 ans le niveau il s'arrêtait à mon portail, maintenant il arrive à mon seuil de maison.

.....
Ce risque, il existe
et il existera encore
et il sera peut-être
même encore plus
fort.



« On a l'habitude de voir monter mais quand elle commence à arriver sur les prairies, on se dit : « Bon là il faudrait peut-être qu'il arrête de pleuvoir. » Et c'est à ce moment-là que ça commence à stresser. »

C'est arrivé que les gens se couchent tout à fait normalement et se lèvent le matin et mettent les pieds dans l'eau. Pour ceux-là, il est trop tard et on sauve ce qu'on peut.

On a du quitter la maison 3 semaines, c'était dangereux à cause des prises électriques et quand on a pu revenir mi-janvier, j'avais eu une barque, elle est toujours là, et après la journée d'école et le travail, hop tout le monde dans la barque. C'était ça nous l'inondation. C'est une aventure. Il faut affronter simplement. Rien n'est sans solution !

Depuis qu'on habite la maison, donc depuis 70, euh...1,2,3,4,5...7 avec l'eau dans la maison. Alors maintenant, l'eau autour de la maison, ça c'est 2 fois, trois fois par an.

Comme c'est parfaitement ou à peu près plat, le paquet d'eau qui arrive, il ne fait que s'étaler. C'est pas l'eau qui court, c'est l'eau qui monte mais on ne l'a voit pas monter. Pour réussir à voir la progression, les gens mettent des traits de craie sur la route, par exemple, et puis ils voient si l'eau a avancé, parce qu'en épaisseur, ça ne se voit pas.

Et ça peut rester 5, 6 jours, une semaine, 2 semaines, quelque fois plus longtemps et ça redescend tout à fait progressivement.

Il a plu deux fois plus que ce qui devait tomber sur 24h EN GROS.

Je pense que sur la vallée de la Lys, c'est tellement plat, que le jour où ça arrivera, il aura des dégâts importants. Une fois que ça se produit, c'est un grand lac qui se remplit.

.....
L'eau est à 1 cm et 2h :
après elle est toujours à :
1 cm alors on se demande :
« ça monte ou ça monte :
pas ? » et le point de :
libération c'est quand :
l'eau rentre. Quand elle :
a passé le seuil, quand :
elle commence... c'est :
tout, là on sait que :
c'est fini, qu'il n'y a :
plus rien à faire. Y'a :
plus qu'à attendre. :
.....



En 1993, je me souviens des crues de la Lys où je faisais de l'intérim dans le coin j'allais à Merville et quand j'arrivais je voyais un miroir. Je voyais de l'eau partout, c'était impressionnant.

"ON EST DANS UNE ZONE OÙ ON PEUT ÊTRE INONDÉ, ON LE SAIT. MAIS QU'ON SOIT INONDÉ UNE ANNÉE C'EST BIEN, UNE DEUXIÈME ANNÉE C'EST MOINS BIEN, LA TROISIÈME ANNÉE ON DIT : Y'A PEUT-ÊTRE QUELQUE CHOSE À FAIRE."



Les coulées de boue c'est vraiment traumatisant. C'est un événement très brutal. on a modifié l'occupation du sol, on a créé des enjeux en créant du bâti sur des secteurs qui n'auraient jamais du l'être et du coup on amplifie le risque.

“

J'ai mis la voiture dans le hangar, et en descendant, je regardais tomber la pluie avec inquiétude. J'ai vu monter l'eau tout doucement, et je me suis dis, ça va continuer à monter.

”

• Essayer de faire en sorte petit
• à petit que les collectivités,
• les bureaux d'études, les
• partenaires agricoles, les
• entreprises, bref que tout le
• monde change ses lunettes,
• voit les choses autrement
• pour changer la façon de
• penser l'aménagement.

Il y a eu une coïncidence de dates qui a été magnifique C'est que l'eau s'est retirée la veille de la rentrée donc il était temps vraiment que ça se fasse.

Une semaine avant, des personnes sont passées pour regarder l'évolution des cultures et elles avaient dit « ça va être magnifique ». La totalité de nos pommes de terre ont été noyées. Les terres étaient sous l'eau ... 24 heures c'est déjà trop. Mais là ça a duré 4 jours ! L'année suivante, la terre était différente. Le sol s'appauvrit et y'a une perte de matière organique.

Donc dès qu'il y a quelqu'un qui fait une rénovation là, on remonte tout le système électrique pour le mettre hors d'eau quoi.

« J'ai tout nettoyé comme une enragée, j'ai tout remis et puis je me suis dit que peut-être il aurait fallu que j'attende au moins trois semaines, un mois. Mais ça c'est naturel. On ne peut pas refréner ça, tirer un trait. »

Derrière il faut les écouter et les accompagner. C'est leur outil de travail que l'on enlève et c'est leur production que l'on casse. C'est quand même dur à entendre même si on leur donne une compensation, certains se sentent complètement démunis.

C'est d'abord évacuer le village pour les habitations, et seulement après on s'occupe des terres agricoles, puisque ça sert de tampon. Ça nous coûte de l'argent mais ça sert de tampon.

On a eu de l'eau dans tout ce qui est à seuil plat en fait, la pharmacie, la boulangerie, enfin où y a pas de marche rien du tout.



« J'avais un copain il avait 15 000 têtes de choux fleur, il les a perdus. Imaginez vous 1 euro la tête de chou fleur. Il venait juste de s'installer. Irrécupérable. »

"EN 2016, TOUT S'EST FAIT DANS L'URGENCE"



« **Pourquoi ?** » en général c'est la question qu'on nous demande le plus « **Pourquoi vous avez pas prévu ?** »

Un de nos prévisionnistes l'après-midi avait senti un petit peu le truc. Ça c'est l'expérience. C'est de dire « Ouais ça tend un peu sur le côté. Quand on est sur des cumuls très importants qui sont un peu généralisés, on va pas hésiter à mettre un cours d'eau de plus en jaune. On va préférer risquer la fausse alerte. Mais c'était une situation exceptionnelle. »

Dès que les routes sont inondées j'ai toujours mes piquets qui sont prêts pour aller re-signaliser un peu les routes praticables. Les véhicules peuvent rouler mais le problème c'est la nuit en fait. C'est de voir la chaussée.

Ce qu'il y a de plus important c'est que les gens sachent comment réagir, quels numéros appeler donc nous c'est pareil, nous on sait les numéros que l'on doit appeler, on connaît les maisons.

« Ce qu'il faut savoir c'est que nous, service de prévision des crues, avons besoin du bulletin d'aggravation de Météo France pour ensuite demander le passage en vigilance de niveau supérieur au SCHAPI. »





« Quand il y a eu l'évacuation, elle a été organisée forcément puisqu'il y a eu un recensement des personnes. Par exemple, ma grand-mère qui ne savait plus marcher, elle a été emmenée comme ça sur une chaise par les pompiers. »

C'était ce grand désarroi si vous voulez, cette grande pagaille... le mot pagaille est un peu péjoratif, je n'incrimine personne, on en était tous au même point.

Les agriculteurs ou les personnes qui pouvaient voyager avec des véhicules plus hauts ont transporté les personnes quand il y a eu moins de risques. Pour sauver des personnes, il y a quelques fois des moyens qui sont employés et interdits à certains moments. Ça me paraît évident.

.....
**Ils ont été très efficaces,
les pompiers étaient à l'écoute.**
.....

Avant il y avait les cloches, bon c'était religieux, mais quand les cloches sonnaient c'est qu'il y avait une alerte. Maintenant, il faut écouter les radios locales.



"S'IL Y A DES INONDATIONS TOUS LES 7/8 ANS, TOUS LES 10 ANS, C'EST QUAND MÊME UN ACTE, NON PAS DE CITOYENNETÉ MAIS, DE VIVRE ENSEMBLE."



On a eu vraiment une très belle solidarité d'inondés. À cette époque, y'a un élément qui m'a choqué c'est que, quand ça s'est su à la télévision, c'était comme un show. C'est à dire que y'a des gens qui passaient, qui s'arrêtaient, qui commentaient.

En 93, par exemple, je suis venu nettoyer la maison avant qu'une équipe avec de la famille et des amis viennent nettoyer hein. Parce que ça, c'est extrêmement choquant.

On pense d'abord à la famille, et aux amis, aux voisins qui habitent la plupart ces villages. C'est pas de la colère, c'est comment on peut aider les autres dans la mesure où on est moins impacté.

“ Chez nous, y'avait du monde qui dormait. On a fait comme on a pu. Evidemment, ça n'aurait pas pu durer 15 jours mais quand c'est l'espace de 2/3 nuits, on peut accueillir du monde. ”

Chez mes beaux-parents, des voisins qu'ils n'avaient jamais vus sont venus donner un coup de raclo et puis vider la maison. J'ai même pas eu le temps d'arriver que déjà les meubles étaient monté sur des briques.



Même si on fait plein d'efforts pour éviter les dommages, il y a quand même des crues qui se produisent et il y a quand même des villes dans les lits majeurs, et donc il y a des dégâts. Et dans ce cas là, ce n'est pas le fond Barnier en fait c'est le fond CatNat, le fond de Catastrophes Naturelles, qui intervient.

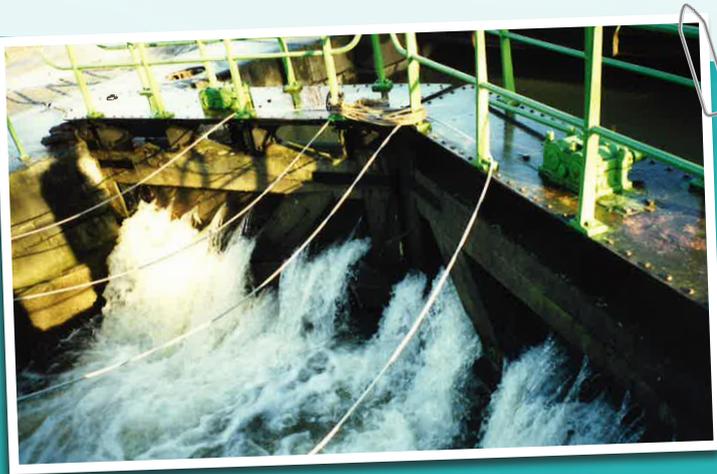
Donc ça, ça avait été dit à la télé. France 3 avait fait un reportage et puis donné des consignes. Par exemple de garder même les paillassons. « Ah mais on veut jeter » « Non vos vieux tapis, vous les laissez, vos vieilles carpettes vous les laissez ». Et puis faire des photos, des photos des documents et ne rien jeter.

Quand les maisons sont inondées c'est de l'eau, gazole, matières en suspension, ce qui fait que c'est quelque chose de gras, épais. Quand on nettoie les maisons on dirait qu'on fait de la colle à papier, c'est à peu près cette consistance-là quand l'eau a quitté la maison.



Là, à l'époque, y'avait du papier peint. Donc ça, ça a été le gros poste et donc depuis on a cessé de mettre du papier peint au profit de la peinture en réponse aux inondations.

"CE QUI REPRÉSENTE BEAUCOUP DE FINANCEMENTS CE SONT VRAIMENT LES TRAVAUX. EN GÉNÉRAL, CE QUI IMPACTE LES GENS, CE QUI MARQUE ET CE QU'ATTENDENT LES ÉLUS C'EST "QUAND EST-CE QU'ON VA FAIRE LES TRAVAUX ?""

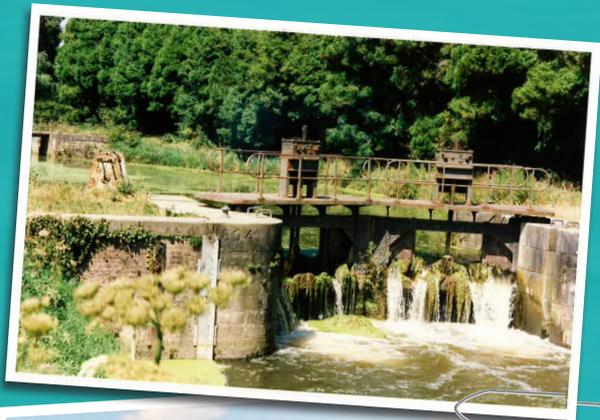


On réétudie après chaque événement tous nos cours d'eau. On regarde l'événement, on regarde ce qui s'est passé, est ce que le temps de propagation a changé, etc. Après chaque vigilance orange, on fait remonter un retour d'expériences.

Même en milieu artificialisé, l'idée c'est de retrouver le plus possible les fonctionnalités des milieux. Pour l'avenir, avec les problématiques de réchauffement climatique, les problèmes de ressources, les problèmes de qualité ... Quand on lance quelque chose, vraiment regarder tous les aspects de l'eau.

« Tous les bons travaux, toutes les bonnes choses qui ont été faites, tous ces bassins de rétention, tout ça c'est très bien. Y'a aussi le fait de remettre des végétaux, créer des noues, travailler sur ces tracés de fossés qui doivent pas être aussi directs et aussi terriblement dégagés de tout. Les bandes enherbées aussi c'est très bien.

La préservation et la restauration des zones humides, c'est un enjeu majeur à différents points de vue. Ne serait-ce que sur ce fameux rôle d'éponge, absorber l'eau pendant les crues et les restituer pendant les étiages, on en a plus que besoin.



En matière de risque inondation il y a toujours une notion de cohérence hydraulique qui s'impose. Ce que l'on fait à un endroit donné peut avoir des répercussions en amont ou en aval dans la vallée. On voudrait promouvoir une solidarité amont-aval et faire en sorte que les acteurs du territoire se concertent autour de ces projets là, et notamment par rapport aux politiques d'aménagement.

On se limite pas à une logique purement hydraulique, le maître d'ouvrage quand il réfléchit son aménagement, il essaie d'y intégrer un volet préservation de la biodiversité.

Y'a des aménagements qui ont été prévus et des travaux en concertation avec le monde agricole en préalable aux décisions et c'est une chose qui est importante.

Sur chaque action, on doit toujours démontrer l'efficacité hydraulique des aménagements que l'on propose.

Depuis 2017, la mise en œuvre d'ouvrages de réponse aux inondations du bassin versant de la Lys est en cours : **20 Zones d'Expansion de Crue (ZEC)** et **14 retenues collinaires** pour stocker les eaux de surface et de ruissellement. C'est aussi la mise en place d'aménagements d'hydraulique douce pour favoriser l'infiltration des eaux au plus près de la source des ruissellements : **70 haies** (8806 m de haies), **243 fascines** (5 000 m), **9 bandes enherbées** (9005 m²), **4 haies doubles** (267 m) et **2 noues enherbées** (2 m²).

.....

Depuis que le SYMSAGEL existe, il y a eu des améliorations et surtout une meilleure coordination d'utilisation des ouvrages ce qui fait que l'eau, on réussit souvent à la maintenir à 1 cm du seuil des maisons.

.....

"AU NIVEAU INDIVIDUEL OU COLLECTIF,
ON PEUT TOUS FAIRE QUELQUE CHOSE."

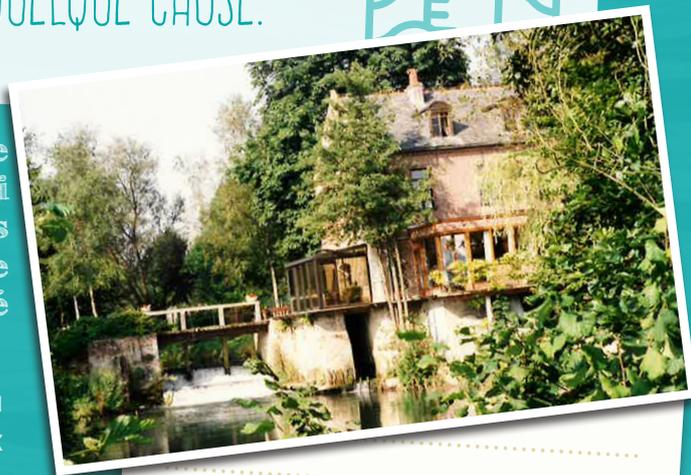


"On a une base de données historique gérée que l'on met à jour en fonction des événements qui ont lieu. Cela donne des idées, il faut toujours aller rechercher dans le passé pour comprendre pourquoi ce secteur a été artificialisé et modifié par l'Homme."

Il est nécessaire d'avoir un échange entre les gens du territoire, ceux qui par leur travail l'occupent et ceux qui par leurs besoins y habitent.

« On est en veille permanente, toute l'année 7 jours sur 7, 24/24, on a un système d'astreinte et chaque jour, deux fois par jour, on émet un bulletin pour le périmètre du bassin Artois Picardie. »

Il y a eu ce tournant de 1998 pour moi où j'ai pris conscience de cette politique de prévention des risques naturels, ça m'a frappé. Ça m'a ouvert les yeux sur la réalité de la vulnérabilité de nos territoires.



Je travaillais auprès des lycées le proviseur m'avait dit une fois que lorsqu'il sentait que l'ambiance était un peu négative, il créait un exercice incendie et ça resserrait l'ambiance de l'établissement. Cela m'a toujours marqué. Faire des exercices ça fait se rassembler les gens au sein d'un risque et c'est ça qui les fait se souder.



En mai 2016, un retour d'expériences a été tiré, des choses ont été très nettement améliorées.

“ C'est agréable de vivre au bord de l'eau mais y'a une cohabitation qui doit composer avec les éléments. Quelque part, le PPR il sert à ça. Il sert à organiser collectivement et à redonner une force réglementaire à la place que la nature, les éléments, en l'occurrence les cours d'eau, occupent naturellement parce que ça fait partie de leur cycle naturel que de rentrer en crue régulièrement. ”

“

.....
Tout le monde peut le suivre sur son ordinateur, il tape Vigicrue, il regarde la carte, il tape sa commune et il a tout de suite la vision alors à une journée, à 3 jours, à 30 jours et on peut voir les montées, les descentes aussi bien la hauteur d'eau sur le pont et puis le débit en direct. C'est un outil remarquable. Ça permet réellement d'anticiper.

”
.....

« On se rend compte que malgré tout, toutes les actions que l'on peut mener sur le bassin vont quand même avoir un impact sur les inondations. Il faut réfléchir et travailler sur les fonctionnalités naturelles des milieux naturels et de la biodiversité et prendre en compte la prévention des inondations à l'échelle globale. »

En touchant les enfants, on touche aussi les parents et on éduque les habitants de demain. En tant que citoyen finalement, ça fera écho à quelque chose auquel ils auront été réceptifs plus jeunes donc peut être que ce filtre là sera moins anxiogène. Ils seront plus confiants dans le fait que cet événement là on peut en parler, on peut s'intéresser, on peut chercher à voir ce qui se passe.

"ON OUBLIE. ON OUBLIE BEAUCOUP. VOUS AVEZ DES GENS QUI VONT OUBLIER QU'ILS ONT DÉJÀ VÉCU ÇA. "



Y'a des territoires qui n'ont jamais été urbanisés, il faut se poser la question de pourquoi ils ne l'ont jamais été. Il y a quand même encore toute une génération qui considère qu'on peut toujours se prémunir du risque.

Il y a une érosion du phénomène au niveau mental qui fait que... eh bien on retombe dans une certaine douceur de vivre et puis « bah ça n'arrivera pas » enfin « ça n'arrivera plus ».

Les événements reviennent plus souvent et on entend toujours la même phrase « ah bah j'ai vu ça. J'aurais jamais cru que ce serait possible chez nous ».

Plus la connaissance sera diffusée plus les gens seront informés, mieux ils accepteront et auront la culture de ce risque-là. Ainsi, ils accompagneront mieux le changement.

“ On oublie. Comme on n'a pas conscience que l'eau est précieuse tant qu'on n'a pas des problèmes de sécheresse. On a perdu le lien finalement avec le cours d'eau, le milieu, pas partout mais quand ça inonde, quand ça déborde, bah finalement c'est toujours une surprise. ”



“ Quand mon père a su qu'on achetait ce terrain pour bâtir, il a dit « Ma fille je vais te montrer des repères, des repères naturels dont il faudra que tu tiennes compte pour que tu ne sois pas inondée » ”

Les gens naturellement ne construisaient pas dans le lit majeur des cours d'eau jusqu'à ce qu'on sache que c'était inondable. Donc il y avait une conscience du risque qui était naturelle, peut-être aussi en prise avec une époque où on vivait plus proche de la nature finalement sans même se poser la question.



J'avais peut-être 12/13 ans et à la mairie y'avait des photos d'inondations qui étaient affichées parce que le village à l'époque avait été sous l'eau. Et ça m'a marqué. Je me disais c'est dramatique. Le village, on voyait que de l'eau partout. Et ça m'avait interpellé et vous voyez je m'en souviens encore de ces photos là maintenant.

"Au début y'en avait pas. Donc on se repérait avec les traces sur les maisons. Ensuite, c'est la première chose qu'on a demandée quand on a fait l'association, qu'il y ait des échelles qui soient placées sur les cours d'eau pour qu'on puisse se repérer."

REPÈRES DE CRUE

Loi n°2003-699 du 30 juillet 2003



« Dans les zones exposées au risque d'inondation, le maire, avec l'assistance des services de l'État compétents, procède à l'inventaire des repères de crues existant sur le territoire communal et établit les repères correspondant aux crues historiques, aux nouvelles crues exceptionnelles ... La commune ou le groupement de collectivités territoriales compétent matérialise, entretient et protège ces repères. »

Depuis 2017, 56 repères de crue et 13 échelles limnimétriques ont été installés sur le bassin versant de la Lys.



QUE FAIRE EN CAS D'INONDATION ?



SE PRÉPARER À UNE INONDATION

- S'informer sur l'inondabilité de son habitation auprès de la mairie pour connaître l'historique de la région.
- Examiner son contrat d'assurance.
- S'informer sur les plans d'évacuation et les consignes en cas d'inondation à votre travail, à l'école des enfants, etc.
- Être attentif aux informations de vigilance.

Le saviez-vous ?

Lorsque vous achetez ou louez un bien immobilier, bâti ou non bâti, un document obligatoire est remis pour vous informer des risques majeurs auxquels ce bien est soumis : l'Information Acquéreur Locataire (IAL). Il est distribué uniquement lorsqu'un PPR est prescrit ou approuvé.



AVANT L'INONDATION, PENDANT L'ALERTE

- Respecter les consignes de la mairie et des autorités.
- Fermer les portes et les fenêtres pour minimiser les entrées d'eau. Si j'ai des volets électriques, les laisser ouverts, une panne pourrait m'empêcher de sortir.
- Couper le gaz et l'électricité si la zone autour est complètement sèche.
- Amarrer les cuves pour éviter la pollution.
- Mettre son véhicule en sécurité.
- Prévoir une réserve d'eau potable et un kit d'urgence.
- Prendre les dispositions pour vos animaux.
- Mettre les meubles, les papiers importants et les objets de valeur au sec et en sécurité.
- Installer des barrières anti-inondation sur les ouvertures (batardeaux) si j'en ai ou obstruer les portes pour empêcher l'eau de passer avec des sacs de sable par exemple.
- Si j'ai le temps, mettre à l'abri les produits sensibles (médicaments, produits chimiques) afin d'éviter toute contamination ou pollution de l'eau.
- S'assurer que le gros électroménager au sous-sol soit installé au-dessus du niveau potentiel de l'eau, sur des parpaings par exemple
- Évacuer le logement si les autorités ou les secours le demandent. Ne pas s'aventurer à pied ou en voiture. Des zones inondées pourraient être profondes et, même avec peu d'eau, le courant peut être très important.



QUE CONTIENT UN KIT D'URGENCE ?

- De l'eau (5L par personne et par jour)
- De la nourriture non périssable pour tout le monde en n'oubliant pas les animaux de compagnie
- Une couverture ou des sacs de couchage
- Des vêtements de rechange chauds
- Des outils de base (couteau multifonction, ouvre-boîte, ciseau, etc)
- Une trousse médicale de premiers soins
- De l'argent liquide
- Les photocopies des papiers d'identité
- Un téléphone portable chargé avec une batterie portable chargée
- Une trousse de toilette
- Une lampe torche avec piles ou une lampe dynamo
- Un sifflet
- Une radio avec des piles ou à dynamo
- Des sacs pour les déchets
- Les doubles des clés du logement et/ou de la voiture



PENDANT

- Rester à l'intérieur et monter se mettre à l'abri dans les étages
- Ne pas aller chercher les membres de votre famille, ils seront pris en charge à l'endroit où ils se trouvent
- Évacuer les lieux uniquement si les responsables locaux des opérations le conseillent
- Laisser les lignes téléphoniques libres pour les secours et ne téléphoner qu'en cas d'urgence
- Écouter la radio pour connaître l'évolution de la situation
- Garder sa trousse d'urgence à portée de main



APRÈS

- Ne revenir dans son logement qu'après autorisation en s'informant auprès de la mairie
- Évaluer les dégâts, faire des photos et ne pas jeter les objets endommagés avant le passage de l'expert
- Faire une déclaration de catastrophe naturelle et contacter son assureur
- Prévoir la réalisation d'un diagnostic de sécurité de l'habitat (risque incendie, électrocution, pollution)
- Rétablir l'électricité après contrôle des circuits par un professionnel
- Se renseigner auprès de la mairie pour savoir si l'eau est potable
- Aérer, ventiler et désinfecter les pièces
- Chauffer dès que possible très doucement pendant plusieurs jours



DISPOSITIFS TEMPORAIRES

- Installation de batardeaux pour étanchéifier les ouvertures
- Sacs de sable
- Imperméabilisation des murs grâce à des peintures adaptées
- Achat de dispositifs de pompage pour évacuer les eaux



DISPOSITIFS PERMANENTS

- Aménagement ou création d'une zone refuge
- Arrimage ou lestage de cuves à hydrocarbures
- Installation de clapets anti-retour
- Installation des systèmes électriques, de chauffages et informatiques en zone hors d'eau
- Surélévation et ancrage de l'électroménager
- Aménagement d'une zone de stockage des archives et autres documents importants



DES CONSEILS ADAPTÉS À VOTRE SITUATION

Consultez le DICRIM de votre commune !

Le **Dossier d'Information Communale sur les Risques Majeurs** détaille les risques dans votre commune et vous explique quels comportements adopter avant, pendant et après la crise. Ce document est obligatoire dès lors qu'il existe un **Plan de Prévention des Risques (PPR)** sur le territoire.

Le PPR permet de délimiter les zones exposées directement ou indirectement à un risque et d'y réglementer l'utilisation des sols. Cette réglementation va de l'interdiction de construire à la possibilité de construire sous certaines conditions. Si votre logement existait déjà au moment de la prescription d'un PPR, des dispositifs permanents peuvent être mis en place et des aides financières existent. Pour cela, se renseigner en mairie.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Si l'état de catastrophe naturelle est constaté par arrêté interministériel et paru au Journal Officiel, vous avez 10 jours au plus tard pour adresser votre déclaration à votre assureur.

EN SAVOIR PLUS...

Prévenir, s'informer et sensibiliser : www.infolys.fr

Connaître en temps réel la vigilance crues en France :
www.vigicrues.gouv.fr

Mieux connaître les risques sur le territoire : www.georisques.gouv.fr

Vous pouvez évaluer votre vulnérabilité face à l'inondation en faisant l'auto diagnostic proposé par <http://www.habitat-inondation.calyxis.fr/>

REMERCIEMENTS

**Merci à toutes et à tous pour vos témoignages,
vos documents et vos photographies.**

Pierre ACARIE (Président de l'association Espaces Lawe et Habitant de Locon)
Lieutenant Colonel Martin BENOIT (SDIS Nord)
Jean-Marie BERON (habitant de Saint-Venant)
Jean-Bernard BERTHE (habitant de Saint-Venant)
Corinne BETRANCOURT (Agence de l'Eau Artois-Picardie)
Claude BREEMERSCH (Adjoint à la mairie de Delettes)
Patrice CARAY (DREAL Hauts-de-France)
François CLERC (DREAL Hauts-de-France)
Jean-Charles DELARRE (habitant de Saint-Venant)
Christophe DELEBARRE (représentant de la Chambre d'agriculture du Pas-de-Calais et agriculteur)
Jean-Michel DENEUX (Adjoint à la mairie de La Couture)
Roger DHENAIN (DREAL Hauts-de-France)
François FILIOR (DREAL Hauts-de-France)
Edouard JELEN (habitant de Le Sart)
Jérôme JOSSERAND (DDTM Nord)
Stéphane JOURDAN (Agence de l'Eau Artois-Picardie)
Denis LEFRANC (responsable technique à La Couture)
Alain MASSEZ (Maire de Delettes)
Lucile REGNIEZ (SYMSAGEL)
Daniel SECQ (Président de l'association de défense contre les inondations ADCI et habitant de Saint-Venant)
Nicole SECQ (habitante de Saint-Venant)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



PAYS DE L'AISNE